

BILAN DES ACCORDS COLLECTIFS DEPARTEMENTAUX D'ÎLE-DE-FRANCE

TOTAL 2015 (hors Seine-Saint-Denis) : 90,65% - soit 9958 relogements sur un objectif de 10985

	Relogements effectués			Part de relogements des doubles labellisations ACD/DALO	Nombre de logements sociaux en 2014	POINTS POSITIFS	LIMITES
	Objectif annuel	Taux de réalisation	Part des sortants d'hébergement dans les relogements				
PARIS ACD en cours : 2013-2015 (prorogé 2016 et 2017) Bilan : 2013-2015 ; 2016	-1750 (en 2013, 2014 et 2015) -2000 (en 2016) -2000 (en 2017)	<u>Sur la période 2013-2015 : 58%</u> soit 3498 sur 6000 <u>En 2016 : 52%</u> soit 1031 sur 2000	<u>Sur la période 2013-2015 : 57%</u> soit 1994 sur 3498 <u>En 2016 : 63%</u> soit 650 sur 1031	<u>Sur la période 2013-2015 : 68%</u> <u>En 2016 : 70%</u> (total des bénéficiaires DALO logés ou ayant refusé en 2016 : 4122)	212 516 (17,7% du parc francilien)	<ul style="list-style-type: none"> Un relogement important des sortants d'hébergement Les objectifs ont été augmentés et sont fixés en termes de relogements et non de mises à disposition à partir de 2016 	<ul style="list-style-type: none"> Les objectifs de relogements ne sont pas atteints et ces derniers sont en baisse Public ciblé trop restrictif (exclusion de l'ACD des ménages les plus précaires, en particulier du RSA) Pas d'objectifs pour les sortants d'hébergement Action Logement doit contribuer davantage Disparités dans l'atteinte des objectifs par les bailleurs, certains d'entre eux ne se mobilisant pas
SEINE-SAINT-DENIS ACD en cours 2001 – en cours Bilan : 2013	800	<u>En 2013 : 14%</u> Soit 112 sur 800	NC	<u>En 2013 : 0%</u> (total des bénéficiaires DALO logés ou ayant refusé en 2016 : 2933)	204 639 (17,1% du parc francilien)	<ul style="list-style-type: none"> L'intégration de SYPLO pour le traitement des demandes de logement des ménages au titre de l'ACD 	<ul style="list-style-type: none"> Forte concurrence entre les dispositifs ACD et DALO Pas d'objectifs pour les sortants d'hébergement Un protocole obsolète Les objectifs ne sont pas atteints avec un taux de logement très faible Des logiques restrictives de sélection des ménages de la part des bailleurs et une tendance au renvoi sur le contingent préfectoral
HAUTS-DE-SEINE ACD en cours : 2015-2017 Bilan : - 2009-2014 (ACD précédent) - 2015 (ACD en cours)	-2450 (en 2015), -2700 (en 2016), -3000 (en 2017)	<u>Sur la période 2009-2014 : 108%</u> soit 7964 sur 7350 <u>En 2015 : 86%</u> soit 2098 sur 2450	<u>Sur la période 2009-2014 : 27%</u> Soit 2150 sur 7964 <u>En 2015 : 15%</u> soit 326 sur 2098	NC (total des bénéficiaires DALO logés ou ayant refusé en 2016 : 1406)	193 442 (16,1% du parc francilien)	<ul style="list-style-type: none"> Une augmentation des objectifs dans le nouvel ACD Fin de la délégation du contingent préfectoral aux communes depuis le 1^{er} mai 2017 Labellisation a priori 	<ul style="list-style-type: none"> Les objectifs de relogements des sortants d'hébergement ne sont pas atteints Pourcentage de relogements des sortants d'hébergement en baisse dans le nouvel ACD (passant de 50 à 25%) Fortes disproportions d'atteinte des objectifs entre les communes (de 11% à 259%) Pas de plafonds de ressources mis en place
VAL DE MARNE ACD en cours : 2016 (à titre expérimental) -2019 Bilan : - 2011-2013 (ACD précédent) -2015 (ACD précédent)	2400	<u>Sur la période 2011-2013 : 136%</u> Soit 3714 sur 2724 <u>En 2015 : 100%</u> 1125 sur 1125	<u>En 2013 : 35%</u> Soit 542 sur 1549	<u>En 2013 : 53%</u> (total des bénéficiaires DALO logés ou ayant refusé en 2016 : 1723)	161 452 (13,5% du parc francilien)	<ul style="list-style-type: none"> Les objectifs de relogements et des sortants d'hébergement sont dépassés (176% d'atteinte des objectifs dans l'ACD précédent en 2013) Les ménages reconnus DALO et les sortants d'hébergement sont majoritaires au sein des relogements effectués Le nouvel ACD revoit ses objectifs à la hausse, adopte une labellisation a priori, et des mécanismes de pondération de logement par commune dans un souci de mixité territoriale 	<ul style="list-style-type: none"> Les ménages reconnus DALO représentent la moitié des relogements dans l'ACD précédent Libilité sur la façon dont l'ACD 2016 proposé à titre expérimental va être reconduit/entériné dans les années à venir Disparition des objectifs de relogements des sortants d'hébergement dans le nouvel ACD Aucune visibilité de l'ACD pour les acteurs associatifs interrogés
SEINE ET MARNE ACD en cours : 2017-2020 Bilan : -2016 (ACD précédent)	1 962	<u>Sur l'année 2016 : 92%</u> Soit 1156 sur 1250	<u>En 2016 : 36%</u> Soit 416 sur 1156	<u>En 2016 : 43%</u> (total des bénéficiaires DALO logés ou ayant refusé en 2016 : 1232)	95 594 (8% du parc francilien)	<ul style="list-style-type: none"> Les objectifs de relogements des ménages sortant d'hébergement sont dépassés (110% d'atteinte des objectifs dans l'ACD précédent en 2016) Les objectifs de relogements sont rehaussés dans le nouvel ACD Un plus grand nombre de catégories de personnes fragilisées éligibles Labellisation a priori pour les publics DALO et sortants de structure d'hébergement Les objectifs de relogements pour les sortants d'hébergement sont maintenus dans le nouvel ACD 	<ul style="list-style-type: none"> Les ménages doublement labellisés ACD/DALO représentent la moitié des relogements Les objectifs de relogements ne sont pas atteints
YVELINES ACD en cours : 2015-2017 Bilan : -2011-2014 (ACD précédent) -2015 (ACD en cours)	1759 (en 2015) 1966 (en 2016) 2483 (en 2017)	<u>Sur la période 2011-2014 : 121%</u> soit 4828 sur 4000 <u>En 2015 : 104%</u> soit 1837 sur 1759	<u>Sur la période 2011-2014 : 37%</u> Soit 1789 sur 4828	<u>En 2014 : 55%</u> (total des bénéficiaires DALO logés ou ayant refusé en 2016 : 1094)	111 218 (9,3% du parc francilien)	<ul style="list-style-type: none"> Les objectifs de relogements des ménages sortant d'hébergement sont dépassés (128% d'atteinte des objectifs dans l'ACD précédent en 2014) Les objectifs de relogements sont doublés pour le nouvel ACD 	<ul style="list-style-type: none"> Plus de la moitié des relogements concerne des ménages doublement labellisés ACD/DALO Faible prise en compte des ménages labellisés très précarisés dans l'ACD précédent Disparition des objectifs de relogements des sortants d'hébergement
ESSONNE ACD en cours : 2017-2019 Bilan : -2012-2014 (ACD précédent) -2015 (ACD précédent)	2310	<u>Sur la période 2012-2014 : 85%</u> soit 2290 sur 2700 <u>En 2015 : 100%</u> 900 sur 900	<u>Sur la période 2012-2014 : 54%</u> soit 1237 sur 2290	<u>Sur la période 2012-2014 : 22%</u> (total des bénéficiaires DALO logés ou ayant refusé en 2016 : 912)	105 889 (8,8% du parc francilien)	<ul style="list-style-type: none"> Une augmentation constante du pourcentage de relogements et une forte augmentation des objectifs lors du renouvellement de l'ACD actuel (en passant de 900 à 2310 relogements par an) Les sortants d'hébergement représentent la moitié des relogements effectués Le CRE 91 joue un rôle fondamental au sein du département en matière de logement des publics ACD 	<ul style="list-style-type: none"> La part des ménages doublement labellisés ACD/DALO est en constante augmentation Beaucoup de rejets de demandes liés à des problèmes procéduraux
VAL D'OISE ACD en cours : 2015-2017 Bilan : -2014 (ACD précédent) -2015 (ACD en cours)	1750	<u>En 2014 : 138%</u> soit 1453 sur 1050 <u>En 2015 : 100%</u> 1751 sur 1750	<u>En 2014 : 29%</u> Soit 421 sur 1453	<u>En 2014 : 50%</u> (total des bénéficiaires DALO logés ou ayant refusé en 2016 : 1012)	114 465 (9,5% du parc francilien)	<ul style="list-style-type: none"> Les objectifs de relogements sont dépassés Le nombre de relogements ACD augmente de façon constante 	<ul style="list-style-type: none"> Pas d'objectifs pour les sortants d'hébergement Faible taux de relogements des sortants d'hébergement

Légende :

- Résultat positif
- Résultat négatif
- Augmentation de la double labellisation ACD/DALO